

Vous avez un projet visant la jeunesse?

Encourager la jeunesse fait partie de nos priorités depuis toujours et nous avons à cœur d'accompagner les jeunes selon leurs préoccupations et leurs ambitions, quel que soit leur statut économique et social. C'est pourquoi la Caisse Desjardins du Plateau-Mont-Royal lance un appel de projets s'adressant aux différents acteurs du milieu; organismes, écoles, citoyens et institutions, souhaitant réaliser un projet structurant pour les jeunes de la communauté. Le ou les projets sélectionnés pourraient ainsi bénéficier d'un soutien financier pouvant aller jusqu'à 100 000 \$.



Fonds d'aide au développement du milieu

La Caisse participe activement au développement de sa communauté par le biais, entre autres, de son Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) qui permet de redistribuer une partie des excédents réalisés.

Les membres contribuent ainsi à l'éclosion de projets structurants qui répondent à des besoins et des enjeux socio-économiques des membres et des partenaires de notre communauté.

Période pour soumettre un projet

Du 23 janvier au 27 février 2023

Étape 1

Prendre connaissance des critères d'admissibilité

- L'organisme demandeur ou l'école soumet un projet touchant de près ou de loin la jeunesse (5 à 35 ans) et ayant des retombées concrètes et structurantes pour la communauté;
- Le projet est en lien avec la mission, les valeurs et les priorités d'investissement de la Caisse, présentées dans sa **politique d'investissement**. Se référer à la politique pour les exclusions;
- Le projet met en lumière des initiatives et des actions concrètes pour les jeunes, quel que soit le champ d'intervention;
- Le ou les projets doivent avoir été réalisés au plus tard le 30 juin 2024;
- Dans le cas où les sommes offertes par le Fonds d'aide au développement du milieu dans le cadre de l'appel de projets sont supérieures aux besoins et au nombre de participants admissibles, la Caisse se réserve le droit d'annuler les prix excédentaires.

Étape 3

Joindre un résumé de votre projet et les documents liés

- Document de présentation du projet
- Budget et échéancier du projet
- Derniers états financiers
- Liste des membres du conseil d'administration ou du collectif citoyen
- Plan de visibilité
- Tout autre document jugé opportun

Étape 2

Remplir le formulaire de demande de contribution



Étape 4

Transmettre votre projet

Du 23 janvier au 27 février 2023

Processus décisionnel

Les projets soumis sont analysés par le comité coopération, composé d'administrateurs de la Caisse. Les recommandations du comité seront ensuite soumises au conseil d'administration pour décision. Un délai minimal de deux mois à partir de la date de fin de l'appel de projets est à prévoir avant d'obtenir une réponse à votre demande.

Pour plus d'informations, contactez :

Andréanne Côté
514-288-5249 poste 7700154
andreeanne.cote@desjardins.com

